



## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)  
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

**Mercredi 3 juillet 2024 à 20h30**

Veillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 24 juin 2024

Le Maire,  
Yann HUAUMÉ



---

### ORDRE DU JOUR

---

1. Finances / Tarifs restaurant municipal / Délibération
2. Finances / Tarifs ALSH - garderie / Délibération
3. Finances / Taxes et produits irrécouvrables / Admission en non-valeur / Délibération
4. Création d'une convention d'entente entre les communes de Betton, Chevaigné et Saint Sulpice la Forêt pour la gestion d'un relais petite enfance intercommunale / délibération
5. Personnel communal / Transformation d'un poste d'adjoint animation en adjoint animation principal de 2ème classe / Délibération
6. Personnel communal / Contrat d'apprentissage / Délibération
7. ALEC / Bilan énergétique 2023 / Information
8. Délégation du Maire
9. Questions diverses

---

### POUVOIR<sup>1</sup>

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)  
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 3 juillet 2024
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

---

<sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>3</sup> Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.